



Changer pour une électricité
100 % renouvelable dès aujourd'hui ?
Réponse : Oui, c'est possible !

enercoop
L'énergie
militante 



Se fournir auprès d'un réseau de coopératives locales, ça change quoi ? Réponse : Tout !

Le réseau Enercoop est composé de 10 coopératives qui couvrent l'ensemble de l'hexagone. Les coopératives sont ainsi au plus près des enjeux énergétiques des régions et accompagnent la mise en œuvre de projets durables et citoyens. Cette proximité est également au cœur de nos pratiques commerciales.



**Je peux savoir où est produite
mon électricité ?**

Réponse : On peut même vous dire par qui !

Afin de maîtriser totalement sa fourniture d'électricité

100 % renouvelable, Enercoop s'approvisionne directement et exclusivement auprès de producteurs d'électricité indépendants.

Nous garantissons ainsi une traçabilité de nos sources d'approvisionnement et nous nous inscrivons dans une démarche de circuit court.

Avec Enercoop, qu'est-ce que je fais pour l'environnement ?

Réponse : Beaucoup !

Et beaucoup, c'est loin d'être trop.

Aujourd'hui 75 % de l'électricité produite en France est d'origine nucléaire. Malgré la richesse en ressources renouvelables dont notre territoire bénéficie, la France a fait le choix d'une énergie dont nous sommes dépendants, qui est dangereuse, polluante et chère.

Avec Enercoop, vous faites le choix d'un autre modèle énergétique, un modèle responsable qui repose sur un approvisionnement 100 % renouvelable en circuit court, un modèle de société plus juste et coopératif.

Le statut de coopérative (SCIC) vous garantit un fonctionnement transparent et démocratique. Il nous permet, à travers le sociétariat, d'impliquer toutes les parties prenantes : consommateurs, producteurs, collectivités, salariés, partenaires, etc. et de les associer aux décisions des coopératives. Il impose aussi de réinvestir la majorité des bénéfices dans le développement des projets au sein des territoires.

La solution unique que propose Enercoop est d'offrir aux citoyens la possibilité d'agir concrètement sur le paysage énergétique de leur territoire à travers leur facture d'électricité.



Implantation des coopératives et des sites de production



Hydraulique⁽¹⁾



Éolien⁽²⁾



Photovoltaïque⁽³⁾



Biomasse⁽⁴⁾



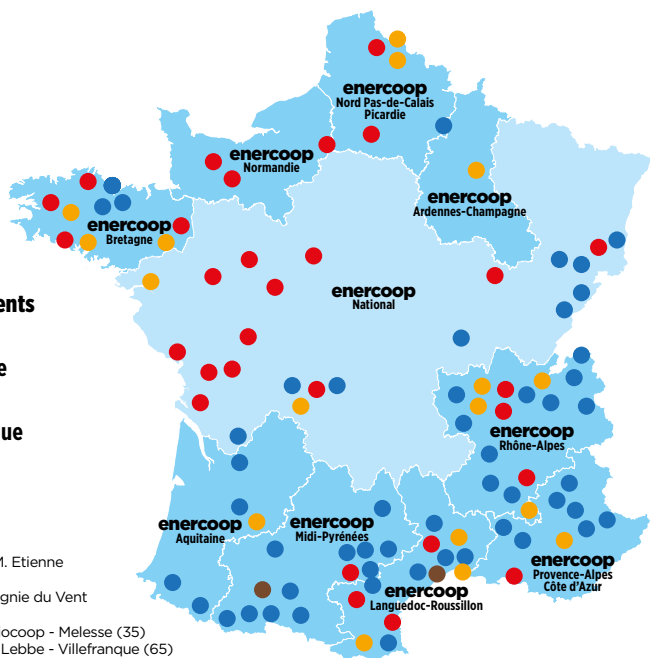
Plus de 110 GWh d'énergie produite pour nos 25 000 clients en 2015

● 93 % hydraulique

● 5 % éolien

● 1 % photovoltaïque

● 1 % biomasse



(1) Centrale hydraulique - M. Etienne Crozes-Hermitage (26)

(2) Parc éolien - La Compagnie du Vent Montpellier (34)

(3) Toit photovoltaïque - Biocoop - Melesse (35)

(4) Centrale biomasse - M. Lebbe - Villefranche (65)

Savoir où va l'argent de ma facture d'électricité, ça me sert à quoi ? **Réponse : À vous investir !**

C'est bon à savoir : Enercoop est le seul fournisseur d'électricité à s'approvisionner directement et à 100 % auprès de producteurs locaux d'énergie renouvelable. **L'ensemble de notre production bénéficie à tous les consommateurs et est injecté directement au sein du réseau électrique***. C'est bien l'argent de votre facture qui sert à rémunérer nos producteurs.

Notre tarif d'électricité n'a pas connu d'augmentation depuis notre création en 2005. Si ce tarif peut être parfois plus élevé que celui de nos concurrents, il reflète la réalité économique des coûts d'approvisionnement des énergies renouvelables et nous permet de proposer **un prix juste et maîtrisé autant pour nos consommateurs que pour nos producteurs.**

Au-delà de l'offre de fourniture d'électricité, nos coopératives développent et proposent différents services : maîtrise de la demande d'électricité à travers des outils de diagnostic de la consommation, formations aux enjeux énergétiques, etc. Nous accompagnons et développons également de nombreux projets de production d'énergie renouvelable.

* Erdf et RTE sont les gestionnaires du réseau électrique. Ils garantissent la continuité et la qualité de service pour tous les fournisseurs.



25 000

consommateurs
(dont 50 collectivités et
2 500 professionnels)



100

salariés



15 000

sociétaires



100

producteurs

Envie d'en savoir plus ?
Visitez notre site Internet www.enercoop.fr

Envie d'agir ? Ça prend 5 minutes

Souscrivez sur
www.enercoop.fr

OU

Contactez
**la coopérative
la plus proche**
de chez vous

Enercoop et autres régions

09 70 68 07 65
www.enercoop.fr

Enercoop Aquitaine

05 47 50 05 92
aquitaine.enercoop.fr

Enercoop Ardennes-Champagne

03 10 29 00 00
ardennes-champagne.enercoop.fr

Enercoop Bretagne

02 30 96 65 83
bretagne.enercoop.fr

Enercoop Languedoc-Roussillon

09 72 12 64 03
lr.enercoop.fr

Enercoop Midi-Pyrénées

05 32 50 04 90
midipyrenees.enercoop.fr

Enercoop Nord-Pas de Calais - Picardie

03 62 27 97 50
npdpcardie.enercoop.fr

Enercoop Normandie

02 32 80 99 80
normandie.enercoop.fr

Enercoop Provence-Alpes-Côte d'Azur

04 84 25 89 19
paca.enercoop.fr

Enercoop Rhône-Alpes

04 56 40 04 20
rhone-alpes.enercoop.fr

**Besoin d'une estimation tarifaire ?
Contactez-nous !**

- Pas de risque de coupure
- Pas d'intervention sur votre compteur
- Sans engagement

enercoop
L'énergie
militante 



L'énergie est notre avenir, économisons-la !

www.enercoop.fr